



LCL

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Intéressement, politique salariale... et demain ? Comment démêler le vrai du faux ?

28 février 2020

Alors même que la majorité de nos managers se décarcasse pour expliquer la faible et limitée distribution de mesures individuelles, d'autres avancent de "fumeuses" explications (notamment en justifiant la réduction de l'enveloppe des MSI à cause de la prime "Macron"). Idem pour l'intéressement/participation. L'avenir devrait plutôt davantage les préoccuper ...

" La vérité appartient à ceux qui la cherchent et non pas, à ceux qui prétendent la détenir." Condorcet (discours sur les conventions nationales - 04.1791)

Intéressement

En refusant une formule de calcul basée sur le Résultat Net proposée par la Direction et initialement acceptée par le SNB, la CFDT et FO ont réussi à négocier un accord d'intéressement bien plus bénéfique aux salariés, environ 6 M€ supplémentaires. Ci-dessous l'évolution de notre RVC (intéressement + participation) :

RVC versée en 2019		RVC versée en 2020	
Enveloppe de rémunération variable collective 2018 : 79,9 M€		Enveloppe de rémunération variable collective 2019 : 90,3 M€	
RBA	Montant brut RVC	RBA	Montant brut RVC
30 000 €	3832 €	30 000 €	4420 €
35 000 €	4096 €	35 000 €	4730 €
40 000 €	4361 €	40 000 €	5030 €
45 000 €	4626 €	45 000 €	5340 €

Les sommes seront versées en mai prochain selon les choix (placement sur votre PEE, PERCOL, perception sur votre compte) que vous effectuerez en avril après réception du relevé vous informant du montant qui vous sera attribué.



Seules les organisations syndicales représentatives CFDT, FO et le SNB participent aux négociations des accords LCL. Pour rappel, l'accord spécifique sur l'intéressement a été en finalité signé par ces 3 organisations syndicales.



Politique salariale

- En 2018, avec 584 M€ de résultat net sous-jacent (chiffres disponibles dans LCL En Direct du 17/02/2020 - Résultats LCL), la Direction a distribué, en 2019, environ 10 M€ au titre des Mesures Salariales Individuelles (MSI) et environ 8,7 M€ prime "Macron".
- En 2019, avec un résultat net sous-jacent de 617 M€, la Direction ne distribuera cette année que 7,8 M€ de MSI et environ 3,6 M€ de PEPA (prime "Macron").



Pour ceux qui savent compter :
En 2019 , **PLUS** de résultats **≠** **PLUS** de MSI et **PLUS** de PEPA
Comprenez qui pourra !!!

Ce qui inquiète la CFDT :

1/ Le projet de refonte de la RVP et libellés d'emploi va occasionner un surcoût évalué par la Direction à environ 1,4 M€ via la mise en place d'un variable pour tous. Or, la Direction va faire payer cette réforme aux salariés.
2/ Certains managers ont déjà annoncé une baisse de la note managériale (EMP) en cas de résultats trimestriels inférieurs à 70% sur la ligne "Assurances"...On croît rêver !!!

3/ La Direction distribue de moins en moins de MSI. **Nous vous alertons et vous demandons de prendre conscience qu'en plein débat sur les retraites, percevoir des commissions et des primes, c'est bien ...mais cela reste de l'aléatoire. Demain, c'est le montant de votre salaire qui déterminera plus sûrement le montant de votre retraite.**

Et demain ?

Dans sa quête effrénée d'économies, la Direction Générale concocte un nouveau projet avec des fusions accélérées de DGA, de certaines DR voire même de quelques DdR.

**Moins d'évolutions salariales, moins de promotions,
moins de possibilités de mobilité (circulaire mobilité bientôt dénoncée),
Salariés, réveillons-nous !!!**

NE PAS
OUBLIER !

Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Le CPF remplace depuis 2015 le Droit Individuel à la Formation (DIF).
Il s'adresse à tous les salariés et vous accompagne tout au long de votre carrière.
Il est quantifié en euros non plus en heures, soit 500€/an avec un plafond de 5000€.



Vous avez **jusqu'au 31/12/2020** pour transférer vos droits DIF, acquis jusqu'au 31/12/2014, vers votre compte CPF.
Passée cette date, ces droits seront perdus !!! Pour créer votre compte CPF, rendez-vous sur le site :

<http://www.moncompteformation.gouv.fr/>



CFDT DELEGATION NATIONALE 39 AVENUE DE PARIS IMMEUBLE RHIN 94800 VILLEJUIF
01.42.95.11.80 BC 500-02 Outlook : cfdt_delegation-nationale@icl.fr Site : cfdt-icl.org